

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

**SEANCE DU 12 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 06 juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle des chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 11

Nombre de délégués participant au vote : 10

**Titulaires présents :**

Elus Couffé : Roseline VALEAU

Elus Le Cellier : Michael DAVID, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Deborah SIDDI, Stéphanie BÉRITAULT

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER

**Titulaires absents excusés :**

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE (pouvoir à Cécile COTTINEAU), Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL

Elus Ligné : Maurice PERRION (pouvoir à Anita MENET)

Elus Mouzeil : Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRESTEC

**Suppléants présents :**

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU (pouvoir de Suzanne LELAURE)

Elus Ligné : Anita MENET (pouvoir de Maurice PERRION), Guillaume NIEL

**Suppléants absents excusés :**

Elus Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Didier PICAT

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Deborah JOURDON

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

**Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT**

**N°12.06.2024-10: TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION DE POSTE AU TITRE DES AVANCEMENTS DE GRADE 2024**

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2024. Les modifications apportées au tableau des emplois est annexé à la délibération.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**

<b>Suffrages exprimés :</b>			
<b>Voix pour : 10</b>	<b>Voix contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Ne prend pas part au vote : 0</b>

- CREER un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (21h hebdomadaire)
- CREER un poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet (35h hebdomadaire)
- CREER un poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps non complet (31h30 hebdomadaire)
- D'ADOPTER la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1er juillet 2024.
- DIRE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 12.

La Présidente,



Anne-Marie CORDIER

SIVOM du Secteur de Ligné  
3 place de la Perretterie  
44850 LIGNÉ  
Tél : 02 51 12 20 04  
sivomligne@orange.fr

La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAUT



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :